

CFA ASRUC FORMATION
N° UAI : 0763505X

DONATEUR

Club partenaire soutenu :

Raison sociale :

SIRET :

Adresse :

RESPONSABLE TAXE

Nom / Prénom :

Téléphone :

E-mail :

Montant versé : €

Chèque Virement bancaire

Comment verser le solde de la taxe d'apprentissage ?

Dès maintenant et avant le 1er juin 2021.
Règlement par chèque à l'ordre de ASRUC
FORMATION ou par virement bancaire sur
le compte ASS ROUEN UNIVERSITÉ CLUB
FR76 - 3007 - 6025 - 4314 - 1926 - 0020 - 127



REPARTITION DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

La taxe d'apprentissage est le seul impôt que vous pouvez affecter librement pour soutenir l'établissement de votre choix.

0.68%
de la masse salariale brute



de la taxe d'apprentissage
Cotisation URSSAF - OPCO

Notre UAI : 0763505X

Le CFA est habilité à percevoir en direct et pour le compte de ses antennes de formation le solde de votre taxe d'apprentissage soit 13%

ASRUC FORMATION
37 rue de la Croix Vaubois
76130 Mont-Saint-Aignan

Johanna BERLEMONT
johanna.berlemont@asrouenuc.com
06 28 13 24 41

Sandrine LETELLIER
sandrine.letellier@asrouenuc.com
06 28 13 12 38

Aline DEROMBISE
aline.derombise@asrouenuc.com
06 26 18 10 45

www.asrouenuc.com



SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2021

ASRUC FORMATION




ACADEMIE DE NORMANDIE
Liberté
Égalité
Fraternité

Edito du Président

L'ASRUC inscrit son projet sportif dans une dimension solidaire et sociétale affirmée. Le sport est un outil d'éducation qui permet de construire et de rappeler les bases du « vivre ensemble ».

L'ASRUC rassemble dans une même association 16 sections sportives ainsi que l'association de l'Université. Ce modèle nous a permis de nous développer en mutualisant les moyens de celles-ci.

Le développement d'une offre de formation dans le champ du sport et de l'animation participe à une action réfléchie. Il s'agit d'affirmer notre compétence à former et notre volonté de transmettre. Cette première année de formation a été une grande réussite en termes d'apprenants (100 apprenants, dont 91 apprentis et 9 stagiaires de la formation professionnelle), avec trois offres de formation. Les projets de l'ASRUC Formation ne cessent de se multiplier, lui permettant de se développer de manière pérenne.

C'est donc avec enthousiasme que j'apprécie le déploiement du CFA des métiers du sport et de l'animation, qui nous permet de créer des partenariats et de participer au développement général de l'ASRUC.

François Puech d'Alissac
Président de l'ASRUC

Nos projets

DÉVELOPPEMENT DU CFA

Le partenariat du CFA avec l'association Passion Foot nous a permis d'ouvrir un BPJEPS « Activités Sports Collectifs » à Yerville, qui rencontre un franc succès (35 apprenants pour la première année). Avec ce même partenaire, nous souhaitons, à la rentrée 2021, ouvrir deux nouvelles antennes pédagogiques, à Romilly-sur-Andelle / Pont-Saint-Pierre et à Dieppe avec le FC Dieppe (Un BPJEPS Activités Physiques pour Tous et un BPJEPS Activités Sports Collectifs). Nous avons également pour souhait la création d'une antenne pédagogique à Mesnilères-en-Bray pour dispenser un BPJEPS « Loisirs Tout Public » en partenariat avec le lycée Saint Joseph.

DÉPLOIEMENT DE L'OFFRE DE FORMATION

La crise sanitaire actuelle a reconduit l'ouverture du Certificat de Qualification Professionnelle « Animateur Loisirs Sportifs » option « Jeux Sportifs et Jeux d'Opposition » à l'année 2021. Il devrait débuter en mars, avec des tests de sélection en février. Nous souhaitons également ouvrir un BPJEPS « Loisirs Tout Public » sur le site de Mont-Saint-Aignan pour la rentrée 2021.

Afin d'élargir davantage notre offre de formation et de renforcer le lien entre les sections de l'ASRUC, nous avons pour projet de développer une offre de soutien scolaire à destination des enfants et adolescents adhérents de l'ASRUC, mais également ouverte aux personnes extérieures.

RENFORCEMENT DU PERSONNEL DU CFA

Pour faire face à la charge de travail supplémentaire qu'imposent les différents projets de développement du CFA, nous avons embauché une assistante de formation, Aline Derombe, et projetons l'embauche d'une nouvelle personne avant l'été 2021.

CERTIFICATION QUALITÉ

La réforme de la formation professionnelle du 5 septembre 2018 stipule que chaque organisme de formation devra obtenir une certification qualité avant le 1er janvier 2022, afin de pouvoir bénéficier des différents financements possibles. Nous devons donc remplir 7 critères soit 36 indicateurs qualité pour pouvoir poursuivre notre activité. Nous sommes accompagnés dans la démarche de certification par l'agence LMDL avec pour objectif d'être certifié d'ici l'été 2021. Nous avons réalisé un audit flash fin 2020, qui a été plutôt satisfaisant.

FOAD ET OUTILS NUMERIQUES

La plateforme de Formation Ouverte à Distance nous a permis d'assurer la continuité pédagogique lors du premier confinement. Toutes les heures prévues en présentiel ont été effectuées en distanciel. Depuis, elle reste très utilisée par les apprenants et les formateurs. Une formation à l'appropriation des outils numériques et des modules à distance, à destination des formateurs est prévue en 2021. Grâce à la collecte de la taxe d'apprentissage de 2020 et aux aides des opérateurs de compétences AFDAS et Cohésion Sociale, nous avons fait l'acquisition de tableaux numériques afin de moderniser nos méthodes pédagogiques.

VISIBILITÉ DE L'ASRUC FORMATION

La possibilité de dispenser des formations en apprentissage étant désormais accessible à tous les organismes de formation, nous devons rendre de plus en plus visible notre CFA pour rester concurrentiel. Pour cela, nous participons chaque année au salon de l'apprentissage, qui se déroulera cette année à distance, pendant un mois, par le biais d'un stand virtuel. Nous communiquons également à travers les réseaux sociaux tels que Facebook et Instagram, ce qui nous permet notamment de nous faire connaître auprès du public ciblé par l'apprentissage. Nos partenariats avec le RNR, le RHE76, le Rouen Handball, le FC Dieppe, l'ASRUC Santé et PassionFoot, renforcent notre visibilité sur le territoire normand.